

SMI Sensibilisation au Système de Management Environnemental

■ QU'EST-CE QUE LA SENSIBILISATION?

Actions et indicateurs



- Politique environnementale
- Chartes
- Méthodologies
- Textes réglementaires



- Actions environnementales
- Réduction des impacts



- Compréhension des enjeux
- Adoption des comportement adéquats
- Connaissance et respect des procédures réglementaires



SENSIBILISATION ENVIRONNEMENT

Le Groupe Astek souhaite conserver la certification ISO 14001:2015.

Dans la norme ISO 14001, la sensibilisation est une exigence.







7.3 - Sensibilisation : « L'organisme doit s'assurer que les personnes effectuant un travail sous son contrôle sont sensibilisées »



À la politique environnementale



Aux aspects environnementaux significatifs et aux **impacts environnementaux** réels ou potentiels correspondants associés à leur travail



À l'importance de leur contribution à **l'efficacité du système de management environnemental,** y compris aux effets bénéfiques d'une amélioration des performances environnementales ;



Aux répercussions d'un non-respect des exigences du système de management environnemental, y compris le non-respect des obligations de conformité de l'organisme. »



■ LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Les grandes lignes

Les intentions et l'orientation du Groupe Astek en matière de performance environnementale sont précisées dans la Politique Environnementale.

Les enjeux environnementaux pour lesquels le Groupe Astek souhaite agir sont



La limitation des émissions de gaz à effet de serre.



La maitrise de l'énergie.



L'économie des ressources Énergétiques.



La gestion des déchets.



■ ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

Définition

Aspect environnemental:

élément des activités, produits ou services d'un organisme interagissant ou susceptible d'interactions avec l'environnement.



- Un aspect environnemental peut causer un ou plusieurs impacts environnementaux. Un aspect environnemental significatif est un aspect environnemental qui a ou peut avoir un ou plusieurs impacts environnementaux significatifs.
- Les aspects environnementaux significatifs sont déterminés par l'organisme en utilisant un ou plusieurs critères.



■ ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

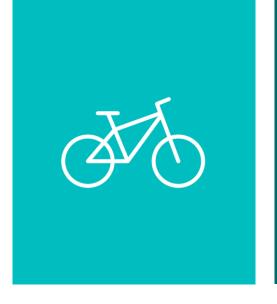
Et le Groupe Astek



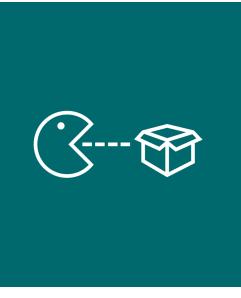
Intégration de l'environnement au sein des projets structurés



Rationalisation des serveurs, salles serveurs et climatisation et politique d'hébergement



Déplacements et plan de mobilité



Optimisation des consommables





Intégration de l'environnement au sein des projets structurés

En avant-vente

- Intégration d'aspects environnementaux dans nos réponses aux appels d'offres
- Proposition d'indicateurs de performance (KPI) liés à l'environnement (amélioration de la note SONARQUBE*)

Sur les projets

- Optimisation du code et des requêtes
- Réflexion d'architecture scalable
- Généralisation de l'emploi de SONARQUBE (Plateforme d'intégration continue)

Déplacements pendant le projet

- Réflexion sur les réunions qui peuvent être réalisées en phone conf et/ou Teams
- En accord avec la politique voyage, utilisation du train plutôt que l'avion (bilan carbone moins élevé)

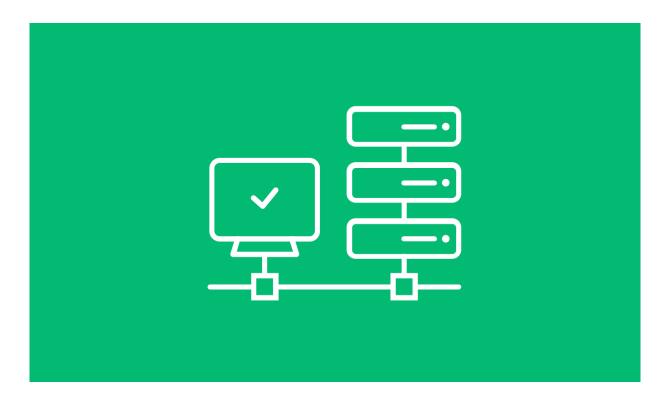
^{*} SONARQUBE (précédemment Sonar) est un logiciel libre permettant de mesurer la qualité du code source en continu.





Rationalisation des serveurs, salles serveurs et climatisations / Politique d'hébergement

La virtualisation des serveurs peut se définir comme le fait de faire fonctionner plusieurs serveurs virtuels sur un serveur physique, ces derniers étant alors remplacés par leur équivalent virtuel. L'objectif est de mutualiser les capacités de chaque serveur, permettant à l'entreprise de réaliser des économies et de réduire les investissements en infrastructures physiques.



 Suppression des serveurs physiques sur les différents sites Astek (il n'y aura plus que des équipements réseaux (switchs, ...), la climatisation sera donc réduite),

Contractualisation avec IGUANE:

- · Un cloud privé dédié Groupe Astek,
- Hébergement virtualisé de nos environnements,
- Services managés par Iguane Solutions,
- Environnement évolutif.



Optimisation des déplacements – Plan de mobilité

Plusieurs actions sont déjà en place

- Mesure de déplacements,
- Promotion des réunions Teams,
- Partenariats avec certains hôtels très proches des sites Astek

Accord d'entreprise Mobilité Durable signé en mai 2021 :

- Indemnité kilométrique mobilité durable (IKMD) pour le vélo, le covoiturage, les trottinettes, les services d'auto partage, ...
 Forfait Mobilité Durable (FMD) pour
- Forfait Mobilité Durable (FMD) pour couvrir les frais liés à l'usage du vélo.

PARIS – LYON: 466 KM Impact par personne



TGV 2 heures de trajet 1,49 kg de CO₂



Bus 6 heures de trajet 27,26 kg de CO₂



Voiture 5 heures de trajet 79,49 kg de CO₂



Avion 1 heure de trajet 96,6 kg de CO₂

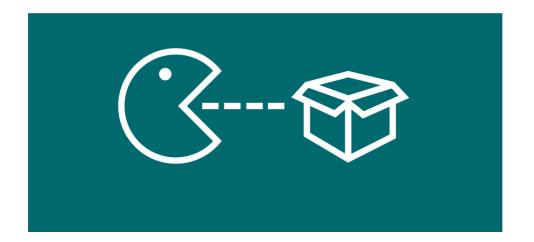




Optimisation des consommables

Plusieurs actions sont déjà en place

- Mesure de la consommation de papier,
- · Mesure de la consommation électrique,
- Choix des fournisseurs sur des critères RSE (dont environnementaux).
- Dématérialisation du bulletin de salaire.



D'autres sont en étude ou en cours de déploiement

- Mise en place d'impression sécurisée centralisée avec contrôle de l'utilisation.
- Réflexion sur la mise en place d'outils de workflow et de signature électronique pour minimiser l'impression, ...



■ MISE EN PLACE D'UN SMI

Intégration du Système de Management Environnemental dans le SMI

Le SME est une des composantes du SMI : Système de Management Intégré. Pas d'impact sur la cartographie des processus.

PROCESSUS CONCERNÉS PAR LES AES



Pilotage des Ventes (PDV)

Intégration des aspects environnementaux dans nos réponses aux appels d'offres.



Réalisation et Suivi des Projets (RSP)

KPI environnementaux, architecture scalable, réduction des déplacements, sensibilisation des clients au SME.



Pilotage de la Fabrication (PFAB)

Cycle de vie, gestion des déchets, DEEE.



Sécurité et Gestion des Moyens Informatiques (SGMI)

Virtualisation, choix d'hébergement.



MISE EN PLACE D'UN SMI

Intégration du Système de Management Environnemental dans le SMI

Les autres processus sont concernés par le déploiement du SME :



Pilotage De l'Entreprise (PDE) : Politique environnementale, définition d'objectifs.

Gestion des Ressources Humaines (GRH): Gestion des compétences.

Pilotage Du Progrès (PDP): Sensibilisation, amélioration continue.

Gestion Administrative et Financière - Administration des Ventes (GAF-ADV): Dématérialisation des dossiers.

Achats (ACH): Sélection/évaluation des fournisseurs intégrant des critères environnementaux.

Juridique (JUR): Conformité et veille réglementaire



■ ACTIONS EN COURS / À VENIR...

Actions et indicateurs



Mise en place du tri sélectif sur tous les sites et de corbeilles papier dans les centres d'affaires



Mesure de la consommation d'électricité

Objectif de réduction de consommation / pax

Réflexion sur la mise en place de contrats « électricité verte »



Actions lors de la Semaine du Développement Durable



/ AMÉLIORATION CONTINUE

Contacter la DIN (Direction Industrielle)

La démarche environnementale (comme les démarches SSI et qualité) repose sur le principe de l'amélioration continue.

Tous les salariés peuvent émettre des non conformités ou des demandes d'amélioration en contactant :

dqs@groupeastek.fr

ou directement

<u>qualite@groupeastek.fr</u> <u>environnement@groupeastek.fr</u> <u>securite@groupeastek.fr</u>











Merci pour votre attention